



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 60606

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les avancées scientifiques concernant la maladie d'Alzheimer. Des chercheurs britanniques affirment avoir découvert un test sanguin permettant de dépister les risques de développer cette maladie avant même que les premiers symptômes ne soient apparus. Il lui demande d'exprimer son avis sur cette avancée.

Texte de la réponse

Le diagnostic de la maladie d'Alzheimer est établi de manière probabiliste sur la base d'un faisceau d'arguments : des signes cliniques et radiologiques, des explorations neuropsychologiques, complétés des données biologiques de ponction lombaire dans certains cas. Le diagnostic de certitude repose sur l'identification de lésions cérébrales caractéristiques, ce qui ne peut être réalisé du vivant de la personne. Les lésions cérébrales de la maladie d'Alzheimer sont associées à des altérations du métabolisme des protéines et nous disposons aujourd'hui de marqueurs biologiques validés dans le liquide céphalorachidien (peptides amyloïdes et protéines tau), du fait de sa proximité avec le tissu cérébral et sa relative accessibilité. Mais la ponction lombaire présente des inconvénients et est réservée au milieu hospitalier. Des biomarqueurs sanguins permettraient un diagnostic plus précis en ville ainsi que la répétition des prélèvements pour un suivi de l'évolution. De nombreux marqueurs sont en cours de développement mais les recherches n'ont pas encore abouti à leur validation. Cette étude des chercheurs britanniques, très commentée par les médias lors de sa parution en mars 2014, a identifié un panel de dix phospholipides permettant de prédire la survenue de troubles cognitifs dans les 2-3 ans. Les résultats de cette étude doivent être complétés de nombreuses autres étapes avant qu'une éventuelle méthode de détection précoce de la maladie ne soit éventuellement validée.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60606

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 juillet 2014](#), page 5921

Réponse publiée au JO le : [12 janvier 2016](#), page 317